



Réf : Cabinet du Maire
AdB/AL 2010.09.219

Monsieur Jean-François PARIGI
Président
SMITOM
Chemin de la Croix Gillet
77122 MONTHYON

Bailly-Romainvilliers, le 25 octobre 2010

Monsieur, *deu Jean-François*

Par courrier en date du 21 juin dernier, j'attirais votre attention sur les dépôts sauvages de déchets devant les installations de la déchetterie, effectués le dimanche après-midi.

Le 5 juillet dernier, vous accusiez réception de mon courrier et m'informiez de la réalisation d'une étude visant à une éventuelle augmentation de l'amplitude horaire le dimanche.

Aujourd'hui, de nombreux Romainvillersois continuent de me faire part de la gêne occasionnée par la fermeture de votre structure le dimanche après-midi. De plus, le dépôt de pots de peintures n'est pas pris en charge par votre déchetterie, obligeant les usagers à se rendre à Meaux.

Je vous remercie donc de bien vouloir m'indiquer dans quelle mesure de nouvelles dispositions permettraient d'enrayer ces désagréments.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*A la disposition en service
Buen día*

Arnaud de BELENET
Le Maire